

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

02

2025

05

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 07 avril 2025
Convocation du : 31 mars 2025

Nombre de Conseillés :

En exercice : 17
Présents : 9
Votants : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Beynost, dûment convoqués, se sont réunis en salle du Conseil Municipal sous la Vice-présidence de Madame Véronique CORTINOVIS.

FINANCES : Attribution des subventions aux associations 2025

Présents : Mme Cortinavis Véronique, Mme Rouquette Laurence, Mme Maciocia Annie, Mr Curtet Jean-Marc, Mr Rostagnat Ludovic, Mme Aubernon Michèle, Mme Goyard Dominique, Mme Magat Edith, Mme Nasri Nadia.

Représentés :

Mme Paya Eliane a donné pouvoir à Mme Maciocia Annie
Mme Rampon Nicole a donné pouvoir à Mme Aubernon Michèle

Absents : Mme Terrier Caroline, Mme Berger Valérie, Mme Rampon Anne-Sophie, Mme Pantel Annick, Mme Thimel-Blanchoz Nathalie, Mme Thomas Christine.

Secrétaire de Séance : Mr Curtet Jean-Marc

Le rapporteur présente à l'assemblée les projets d'attribution de subventions de fonctionnement pour l'exercice 2025 et à cet effet le tableau indiquant à titre d'information les subventions attribuées en 2024 et les propositions pour l'exercice 2025.

Le rapporteur invite l'Assemblée à délibérer sur les subventions à verser aux associations pour l'année 2024, soit au titre de leur fonctionnement, soit au titre de nouveau projet, selon la liste ci-après pour un montant total de 4 150 €.

ASSOCIATIONS	2024	2025
ADAPA	0 €	0 €
ADMR	300 €	0 €
ADOT (dons organes, tissus, ...)	600 €	150 €
AFM TELETHON	0 €	0 €
AFSEP (contre la sclérose en plaques)	600 €	0 €
APH France handicap	0 €	0 €
BANQUE ALIMENTAIRE DE L'AIN	600 €	600 €
CAP HANDICAP	800 €	800 €
COULEURS ET TOILES	88,73 €	0 €
CROIX ROUGE unité Côtière Dombes	600 €	800 €
FRANCE ALZHEIMER 01	0 €	600 €
LES PEP 01	600 €	0 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	0 €	0 €
RESTOS DU CŒUR	800 €	600 €
SAUVEGARDE 69	1 500 €	0 €
SECOURS CATHOLIQUE	600 €	600 €
SECOURS POPULAIRE	0 €	0 €
SERENADE – Ehpad les Tilleuls	600 €	0 €
VSDS – Aide et soins à domicile	300 €	0 €
TOTAL VERSE	8 188,73 €	4 150 €
RESERVE	0 €	2 850 €
TOTAL BP 2025 – Article 65748	8 000 €	7 000 €

Le Conseil d'Administration du CCAS, à l'issue du débat, A L'UNANIMITE

DECIDE de voter l'attribution des subventions inscrites au budget primitif 2025 pour un montant total de 7 000 € et selon le tableau ci-dessus.

La dépense sera mandatée à l'article 65748 où les crédits sont prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Par délégation de la Présidente,
La Vice-présidente

